

Comment créer son compte Dossier Pharma ?

Vous pouvez créer votre compte Dossier Pharma soit :

- avec votre adresse électronique (si vous l'avez préalablement fait collecter par un pharmacien d'officine) ;
- avec France Connect+ (vous devez avoir créé préalablement un compte avec une des options disponibles).

La qualification de l'INS* par le pharmacien d'officine est un élément nécessaire pour pouvoir créer son compte Dossier Pharma et garantir le bon lien entre le patient et son DP.



*L'Identité Numérique de Santé (INS) permet d'identifier de façon sécurisée un même patient par tous les professionnels de santé qui le prennent en charge. L'INS permet ainsi d'éviter tout risque de confusion entre deux patients.

APPLICATION
DISPONIBLE SUR
LES STORES



Pour plus
d'informations

www.ordre.pharmacien.fr



DP Dossier Pharma

Dossier Pharma est une application gratuite proposée par le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens qui permet d'accéder, principalement, au contenu de son dossier pharmaceutique.



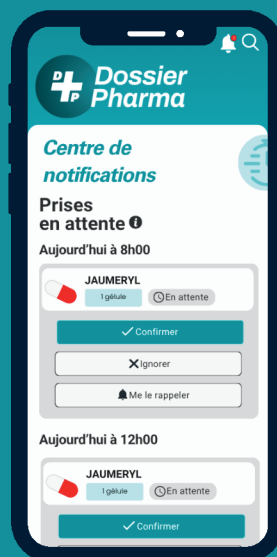
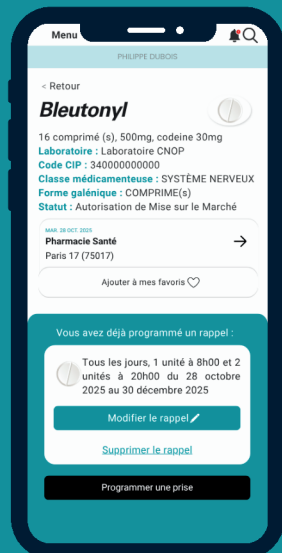
AVEC DOSSIER PHARMA VOUS POUVEZ :



HISTORIQUE MÉDICAMENTEUX

Consultez l'historique médicamenteux de votre Dossier Pharmaceutique sur 3 ans, vaccins sur 23 ans et médicaments biologiques sur 5 ans.

Vous pouvez également ajouter des médicaments ou autres produits de santé manuellement.



RAPPELS DE PRISE

Programmez des rappels de prise sur l'ensemble des médicaments dispensés dans votre Dossier Pharmaceutique ou produits ajoutés manuellement dans votre armoire.



AUTRES FONCTIONNALITÉS

- Recherchez ou scannez une boîte de médicaments et consultez ses informations et sa notice.
- Enregistrez en favori vos pharmacies et retrouvez leur adresse.
- Accédez au compte Dossier Pharma d'un tiers.

